

A la suite de la tempête de lundi 24 juillet, trois citoyens chauds-de-fonniers ont rapidement créé une association. Baptisée Des arbres pour rêver demain, elle récolte des fonds pour replanter des arbres dans les parcs, jardins publics et places de jeux de la cité horlogère.

«Nous nous intéressons à l'espace public, aux parcs et aux places de jeux. Ce sont où les gens vont», explique Yves Tissot président de l'association Des arbres pour rêver demain.

L'ancien enseignant a trouvé en Sylviane et Daniel Musy, des amis de longue date, des personnes sur la même longueur d'onde après la sidération provoquée par la tempête du lundi 24 juillet.

^Statuts, compte en banque, site internet, etc.: ils ont porté sur les fonts baptismaux la nouvelle association en quelques jours seulement. Un logo, une graine de tilleul, a même été imaginé. Précision utile: le compte en banque sera actif vendredi 4 août.

Le but de l'association? «Récolter des fonds destinés à replanter des arbres dans les parcs, jardins publics et places de jeux de la Ville de La Chaux-de-Fonds suite aux dégâts de la tempête du 24 juillet 2023», indiquent les statuts.

«Priorité sera donnée aux lieux ayant subi des dégâts et chers aux amoureux de la ville comme le Bois du Petit-Château, la piscine des Mélèzes, les parcs Gallet, des Crêtets et des Musées», est-il précisé.

«Il n'est pas question d'aller aider à replanter dans les forêts communales», précise Daniel Musy, ancien enseignant au lycée. «Il n'est pas question non plus, pour moi, de donner de l'argent pour replanter des essences le long du Pod», renchérit Yves Tissot.

«Même si nous sommes en profonde empathie avec les gens qui ont perdu un être cher, ont été blessés ou ont subi des dégâts, ce sont des lieux où la collectivité se retrouve à un moment ou un autre», relève Sylviane Musy, ancienne conservatrice du Musée d'histoire.

«Ce sentiment de lieux collectifs prime chez nous. Ce sont ceux-là que nous devons aider à reboiser. Ils sont vraiment emblématiques de la ville. Nous y

avons tous des souvenirs et des liens assez intimes, précieux», dit la membre de l'association Des arbres pour rêver demain.

«Dans ce que nous vivons avec le réchauffement climatique, c'est un investissement symbolique et juste fondamental», note Yves Tissot.

«La Chaux-de-Fonds a souvent été historiquement un laboratoire du point de vue de l'urbanisme, sociopolitique, etc.» rappelle Sylviane Musy. «Si elle peut retrouver ce rôle de lieu de réflexion, de test et que la population est bien associée à ce processus, nous pouvons en tirer quelque chose de vraiment positif.»

«Nous avons une relation physique et psychique avec la ville et nous ne nous en rendons pas compte parce que c'est là», relève Yves Tissot.

«Certaines personnes traversent le parc Gallet et celui des Crêtets tous les matins pour aller bosser. D'autres y vont pour tirer une clope. Il y a les amoureux et tout ça. D'un seul coup, c'est détruit. On se rend alors compte qu'on avait un lien physique avec ces lieux, que ça faisait partie de soi», pense-t-il.

Une convention fixera les modalités de l'aide financière de l'association à la Ville de La Chaux-de-Fonds afin de rendre cette aide publique et transparente.

« L'avantage est d'avoir un seul interlocuteur, la Ville. Elle dispose de services spécialisés dans le domaine des parcs et plantations. Elle peut faire appel à des prestataires complémentaires si elle l'estime nécessaire», dit Sylviane Musy.

«Le conseiller communal Patrick Herrmann avant le lancement de l'association, a été averti», précise Daniel Musy. «Cette convention sera très importante. Elle garantira aux gens que pas un centime qu'ils auront donné n'ira pas à la Ville pour replanter dans les jardins particuliers, etc.»

Replanter coûtera très cher. Les prix des essences se montent au minimum à 250 francs pour celles qu'on trouve généralement dans les Montagnes neuchâteloises. Le montant pourrait aller jusqu'à 800 ou 1000 francs pour un arbre plus mature.